

RAPPORTS DES VERIFICATEURS DES COMPTES DE LA SAISON 2025

A MESDAMES ET MESSIEURS LES DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION GENEVOISE DE FOOTBALL CORPORATIF

Conformément à la mission que nous a confiée l'assemblée générale du 18.02.2025, nous avons examiné le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos au 31.12.2025.

Notre examen a été effectué en accord avec les normes de révision comptables et a comporté les contrôles que nous avons considérés nécessaires, eu égard aux règles de diligence normale.

Tels qu'ils apparaissent au bilan, les comptes de trésorerie présentent les valeurs suivantes :

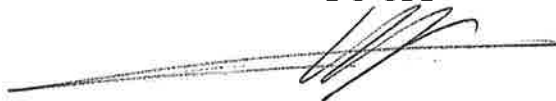
- CAISSE	Fr. 85.15
- C.C.P. 12-9182-8	Fr. 14'162.50
- c/c CREDIT SUISSE 518-995860-01	Fr. 59'211.42
- c/Ep. CREDIT SUISSE 518-995860-00	Fr. 51'664.73
TOTAL DE LA TRESORERIE	Fr. 125'123.80

A notre avis, le bilan et le compte de résultat ont été régulièrement établis et reflètent sincèrement la situation de notre association.

Par conséquent, nous vous proposons Mesdames et Messieurs les Délégués d'accepter les résultats et d'en donner décharge au Comité en remerciant notre trésorier.

LES VERIFICATEURS :

FC CFF



FC CURABILIS



Genève, le 10 février 2026